Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215602624-20260121-DEL_2026_01-DE

République française

LE BONO
Golfe du Morbihan

CCAS
B.P. 1
Place Joseph Le Clanche
56400 LE BONO

CCAS de LE BONO

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CCAS de Le Bono du 21 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 21 janvier, le conseil d'administration du CCAS dûment convoqué par courrier du 16 janvier 2026, s'est réuni à 18h30, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Yves DRÉVÈS, Président du CCAS.

Présents : Mme Annie AUDRAN GARCIA– M. Christian CLAISSE – Mme Sabine CAMENEN – Mme Christine EVO – Mme Marie-Hélène LE GOLVAN – Mme Gaëlle MANDART BEYSSAC – Mme Marie-Anne LE PORHO – M Rodolphe LE MORILLON – Mme Liliane MAHEO - Mme Emmanuelle ROTIEL

Absent excusé et pouvoir : -

Absent non excusé :

Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents : 11 Procuration : 0
Votants : 11

Secrétaire de séance : Mme Marie-Anne LE PORHO

DÉLIBÉRATION N° 2026/02

AIDES SOCIALES

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente

Le CCAS est sollicité pour la prise en charge d'un impayé de 229,83 euros auprès de EDF.

Répartition du financement de l'aide :

- Part CCAS : 206,85 euros
- Part à la charge du ménage : 22,98 euros.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité , le conseil d'administration :

- approuve la prise en charge par le CCAS au titre du FEE de la somme de 206,85 euros.
- autorise M. le Président à signer tout document s'y rapportant.

Le maire,
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, Contours de la Motte – CS 44 416 – 35044 Rennes Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication / notification.

Le 21 janvier 2026
Pour copie conforme,
Le Président
M. Yves DRÉVÈS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE LE BONO 56400 MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215602624-20260121-DEL_2026_01-DE